

6711/

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALEDIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUEDIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETATDECRET N° 86/221 du 5/02/86
MTE/PPS/DGFP/DGPE/du/portant inscription au tableau
d'avancement au titre de l'année 1984 de
certains fonctionnaires des cadres de
la catégorie A hiérarchie I des services
Techniques (Agriculture - Elevage - Génie
Rural) et dressant la liste des fonctionnai-
res de ces mêmes cadres avançant à l'ancien-
té à trois(3)ans.

LE PREMIER MINISTRE,

VISAS

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23.08.84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8.07.79 ;Vu la Loi n° 15/62 du 3.02.62 portant statut général des
fonctionnaires ;Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.06.58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;Vu le Décret n° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;Vu le Décret n° 62/197/MP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du
3.02.62 portant statut général des fonctionnaires ;Vu le Décret n° 62/196/MP du 5 Juillet 1962 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;Vu le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant
l'avancement des fonctionnaires ;Vu le Décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n° 62/196/MP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;Vu le Décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;Vu le Décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination
du Premier Ministre ;Vu le Décret n° 85.1423 du 7/12/1985 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;Vu le Décret n° 85/1434 du 17/12/85 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;Vu le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;Vu les procès-verbaux de la commission administrative
en date du 17 Avril 1985 ;Vu le Décret n° 60/90/FP du 3.3.60 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A Hiérarchie I des Services Techniques ;D E C R E T E

.../...

Article 1er : Sont inscrits au Tableau d'avancement au titre de l'année 1984 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture - Elevage - Génie Rural) dont les noms suivent :

A/- AGRICULTURE

a) - INGENIEURS D'AGRICULTURE

Pour le 2^e échelon à 2 ans

MM.- ACCOURAHOUA Marcel	Brazzaville
- MAFOUA - KOUKEBEWE Edouard Benoît	"
- MASSAMBA Bernard	"
- NGANKOUOBI Prosper	"

A 30 Mois

MM.- AKISSA	Loudima
- NGANKOU - Féli ZAMWANGANA	Madingou
- TFOUL Pascal	Brazzaville

Pour le 3^e échelon à 2 ans

MM.- BAMA Victor	Loudima
- BIZIBANDOKI Paul	Brazzaville
- YGANGOUO André	"
- GAMBA ZABA Dieudonné	Massangui
- MIYOUNA Antoine	Kinkala
- NDILOU - NDILOU	Brazzaville
- PEA Daniel	"

MM.- OKANZASOUSA Etienne	Djambala
- NGOULOU Jacques	Brazzaville
- OSSIBEY ACKONDJO OLLEME	Owando
- MOUNKALA Norbert	Mbé
- MAKOSSO René	Brazzaville
- MAKOUNIA Boniface	Louamba
- BATAMIO Jean Corneille	Brazzaville

A-30 mois

MM.- BAPOUKO Jean Pierre	Brazzaville
- MOUASSI - MADZOKO	Madingou
- NGONGA LETSAKA	Brazzaville
- NGOUTEMBE Norbert	"
- AKOUALA	Sonol
- OLENGUI Jean Louis	Brazzaville
- OMBANI Alexis	Owando
- BASSOUKISSA Jean Marie	Loubomo
- TATI - PITRA André Raymond	Sibiti

.../...

Pour le 4^e échelon à 2 ans

MM. -- ILOKI Ignace
-- SIBOUKOULOU Casimir
-- LOKALA MOBEZA Emmanuel
-- DIMI KANGA Paul
-- GAMPIKA NIEMET
-- MEMBA Noël Renaud
-- MAVOUNGOU TCHAPI René
-- MBACKA Georges
-- ELOMBILA Jean Claude

Brau
U.S.A.
Brazzaville
--"
--"
--"
--"
--"
--"
Pointe - Noire

A 30 mois

MM. -- MABI François
-- MAMKOUNZI Jean Alfred Lino
-- MAMPOUYA Pierre César
-- OKOUA NGO Jean Célio
-- YOKA Emmanuel
-- MAKIPA - MBAMA Albert

Brazzaville
--"
--"
--"
--"
--"

Pour le 5^e échelon à 2 ans

MM. -- MASSAMBA Noël
-- NIAKIBA Robert
-- DIAKOUKI André
-- MISSIE SAYA Jean Pierre
-- NKOUA - MACKITA Modeste
-- BANSIMBA - MAVINGA Jacques
-- DIBI David
-- NDZOMBEZI BOKOUANGO Gabriel
-- DZON Albert Vauclair
-- MOULLE Guy Daniel
-- FOMBOU Edouard

U.S.A.
Mantsoumba
Brazzaville
--"
--"
Dihessé
Makoua
KEN
Brazzaville
Massangui
Brazzaville

A 30 mois

-- GOMA Jean Claude
-- KENGA Dominique

Ouessou
U.S.A.

Brau
.../...

B - ELEVAGE

a) - VETERINAIRES INSPECTEURS

Pour le 2° échelon à 30 mois

MM.-/MOUNA Marcellin

Brazzaville

Pour le 3° échelon à 2 ans

MM.-/TCHIKAYA Bernard

Brazzaville

-/MELI Désiré

SAFM Madingou

-/N DOUANE René Dambert

-"-

A 30 mois

MM.-/PATY POATY François

Pointe-Noire

Pour le 4° échelon à 2 ans

MM.-/DOULOU Victor

Brazzaville

Pour le 5° échelon à 2 ans

MM.-/BATALOU MBETANI Alphonse

Laboratoire Scientifique

Pour le 9° échelon à 2 ans

-/BABA Jean Louis

Brazzaville

b) - INGENIEURS ZOOTECHNICIENS

Pour le 2° échelon à 30 mois

MM.-/MAYELA Bienvenu

Brazzaville

-/ITOUA Clément Sosthène

Loubomo

Pour le 3° échelon à 2 ans

MM.-/KOUENKO Faustin

Brazzaville

Pour le 4° échelon à 2 ans

MM.-/BAND TABA Pierre

Brazzaville

Pour le 6° échelon à 2 ans

MM.-/DISSOUSSOU Antoine

Brazzaville

Pour le 7° échelon à 2 ans

MM.-/DEANGUE Marcel

Pointe-Noire

.../...

C) - GENIE RURAL

INGENIEURS DU GENIE RURAL

Pour le 4° échelon à 2 ans

MM.- MOUPANGOU Donation
- OKEMBA Alphonse

Brazzaville

Pour le 5° échelon à 2 ans

MM.- MIEKOU ~~STIMA~~ Aubert

Brazzaville

INGENIEURS DU DEVELOPPEMENT RURAL

Pour le 2° échelon à 2 ans

MM.- NGATSE Jean Marie
- KIMPOLO Luc
- OKOULOKOULOU Bernard
- DJAMBOU Cyr Roger

Brazzaville
Pointe-Noire
Kinkala
-"

A 30 mois

MM.- NTSIKA Jean Pierre
- YOUNDERE Jeanne
- NGANGOYI - MOUNKASSA Basile

Brazzaville

INGENIEUR TECHNOLOGIE

Pour le 2° échelon à 2 ans

MM.- MBANZA Pierre

Brazzaville

.../...

Article 2 : Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans.

AGRICULTURE

Ingenieurs d'Agriculture

Pour le 2° échelon

MM. ACCOUDOM Jean Claude

Brazzaville

- OBL David

- "

- MILONGO Jonas

- "

Pour le 5° échelon

MM. KOUKOU Josaphat

S.G.R.S.

- KOUSSALA WOLA Simon Jean Romane

NKayi

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Brazzaville, le 5 Février 1980

- Bernard COMBO MATSONA -

AMPLIATIONS :

- JORPC 2
- SG-G/BC 2
- IGFP/DGPCE 35
- DGB 2
- DCF 2
- DAAF 35
- SGAE 1
- D.A. 1
- D.A. 1
- D.E. 1
- DGRMA 1
- DAAF/DCS 1
- COMIPO 35
- DIRIGIAGRI 9
- INTERESSE 35
- STAT/DGPCE 2

Ange Edouard POUNGUI -